Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le 17/06/2025
ID : 011-251101549-20250610-CS_DELIB35_2025-DE

EPTB AUDE SMMAR DES RIVIÈRES & DES HOMMES

LE SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin, à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Aude dans les locaux du SMMAR à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur Eric MÉNASSI Président du SMMAR EPTB Aude.

Nombre de délégués en exercice : 32
Nombre de délégués présents ou représentés : 18
Date de convocation du Comité : 28 mai 2025

Délégués titulaires présents :

Département de l'Aude : M. Daniel DEDIES ;
SMAH Haute Vallée de l'Aude : M. Pierre BARDIES ; M. Jean Régis GUICHOU ; M. Christian ARAGOU
SIAH Fresquel : Mme Brigitte VIEU ; M. François DEMANGEOT ;
SM Aude Centre : M. Eric MÉNASSI ; M. Christian MAGRO
SB Orbieu Jourres : Mme Marilyse RIVIERE ; M. André HERNANDEZ
SM du Delta de l'Aude : M. Xavier BELART ;
SB de la Berre et du Rieu : M. Michel JAMMES
SIAH Corbières Maritimes : M. Jean Paul FAURAN

Délégués suppléants présents représentants un délégué titulaire :

Département de l'Aude ; M. Alain GINIES représenté par Mme LARRUY Marie Ange
SMAH Haute Vallée de l'Aude : M. Pierre DURAND représenté par M. David FERNANDEZ
SIAH Fresquel : M. Jean Luc VERGE représenté par M. Bernard LEGUEVAQUES
SM Aude Centre : M. Patrick RESPLANDY représenté par M. Aline VAUJANY
SM du Delta de l'Aude : M. Jean Louis RIO représenté par M. Gérard LACOMBE

M. Pierre BARDIES a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le 17/06/2025
ID : 011-251101549-20250610-CS_DELIB35_2025-DE

OBJET : Convention de délégation de maitrise d'ouvrage Carcassonne Agglo-SMMAR pour Trèbes

Monsieur le Président rappelle que l'opération labellisée à la FA6.12 du PAPI3, portée sous maîtrise d'ouvrage du SMMAR, vise à réduire le risque inondation pour les biens et les personnes de la commune de Trèbes.

Ces travaux, dont la mise en œuvre est projetée à l'horizon du 2sd semestre 2025 et du 1er semestre 2026, viendront partiellement impacter les infrastructures des réseaux d'Eaux Usées de Carcassonne Agglo, ce qui nécessitera des interventions de dévoiement temporaire et de remise en service. La nature, la mise en œuvre et prise en charge financière de ces travaux est intégrée dans l'action 6.12 correspondante.

A cet effet, il est donc proposé une délégation de maîtrise d'ouvrage de Carcassonne Agglo au SMMAR en application des articles L.2422-12 à L.2422-13 du code de la commande publique.

Un projet de convention, rédigé en concertation entre les services du SMMAR et de Carcassonne Agglo, en précise le cadre, la nature, et les engagements entre les deux parties. Cf en annexe n°2.

Le Comité Syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

VALIDE la délégation de maîtrise d'ouvrage et le projet de convention entre le SMMAR EPTB Aude et Carcassonne Agglo pour les travaux de la FA6 .12 du PAPI3 relevant des réseaux d'eaux usées.

AUTORISE le Président à cette convention et tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR

Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr